



HOUEMONT

Le Messenger 129

houdemont.fr

Septembre 2013



DATES A RETENIR

- Chantiers Nature
 - Fête Patronale - Jeux de quilles
(Organisée par l'ARPAH)
 - Réunion Information Atelier Mémoire
 - Marché Fermier
 - École des Champions
Finale
 - Rendez-Vous du Développement Durable
« L'Agriculture Biologique »
 - Octobre Rose
 - Heure du Conte
 - Les Vendanges de Houdemont
« Organisées par le Comité des Fêtes »
 - Nature en Fête
« Animations gratuites »
 - Restitution compost
 - Brioches de l'Amitié
 - Exposition l'Aéronautique en Lorraine
« par la Base Aérienne 133 de Nancy-Ochey »
- vendredi 13 septembre et vendredi 27 septembre de 9 à 12h
dimanche 15 septembre de 15h à 18h
Terrain de jeu de l'Épinette
- mardi 17 septembre - 14h - en Mairie
- samedi 21 septembre de 9h à 12h - Parking de la Ronchère
- dimanche 22 septembre - Stade Marcel Picot
- jeudi 26 septembre - 18h - en Mairie - Film « La Belle Bio »
- du 1^{er} au 31 octobre
- mercredi 2 octobre de 16h30 à 17h15
Bibliothèque Municipale
- dimanche 6 octobre - défilé dans les rues de Houdemont
de 10h00 à 11h30
- dimanche 6 octobre - 14h à 17h - Source du Fonteno
- mercredi 9 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
parking du Complexe Sportif du Mancès
- samedi 12 octobre à partir de 9h
- du 21 au 25 octobre - Hall de la Mairie

Délibérations du 2 septembre 2013

PERSONNEL COMMUNAL

■ **Modification du tableau des effectifs et du régime indemnitaire 2013**

Le tableau annuel d'avancement 2013 permet à cinq agents de la collectivité d'être promus à un grade supérieur.

En conséquence, le Conseil Municipal procède à la mise à jour du tableau des effectifs 2013 et ajuste le régime indemnitaire des agents concernés.

■ **Création d'un poste occasionnel**

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste occasionnel d'agent technique de 2^{ème} classe pour une affectation à la cantine scolaire et à la garderie périscolaire pendant le congé maladie du titulaire.

■ **Mise à jour de l'organigramme des services municipaux à dater du 1^{er} septembre 2013**

A la suite des récents mouvements effectués au sein du personnel territorial le Conseil Municipal valide le nouvel organigramme des services municipaux applicable dès le 1^{er} septembre 2013.

■ **AVENANTS AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE**

■ **Avenant n°1 au lot n°2 « Charpente-Serrurerie » entreprise Top Multiservices**

A la suite de la dépose complète du plafond des sanitaires et suite à la suppression du local poubelles attenant, le bureau d'expertise a préconisé la pose d'une poutre supplémentaire pour garantir la solidité de l'ensemble de la charpente. La dépense supplémentaire ainsi occasionnée de 1 650,48 € TTC est prise en charge par l'assurance (causalité de l'incendie).

■ **Avenant n°1 au lot n°3 « Couverture-étanchéité » Nancy Toiture**

Des travaux complémentaires de ventilation d'un montant de 2 667,08 € TTC sont nécessaires pour assurer une correcte aération du bâtiment. La dépense supplémentaire est prise en charge par l'assurance (causalité de l'incendie).

■ **Avenant n°1 au lot n°4 « Menuiseries intérieures et extérieures » entreprise PH Services et avenant n°1 au lot n°1 entreprise DALLA COSTA**

La réhabilitation des vestiaires et la création d'un ensemble d'accueil nécessitent l'engagement d'une dépense complémentaire de 4 317,56 € TTC prise en charge à 70% par l'assurance (causalité de l'incendie).

■ **Avenant n°1 au lot n°7 « Plâtrerie-peinture-sols souples » entreprise FROMENT-DECO**

Des travaux complémentaires de peinture et sols doivent être engagés suite à la destruction de l'ancien vestiaire d'entrée, très abîmé par l'incendie de la salle. La dépense supplémentaire de 2 055,63 € TTC est prise en charge par l'assurance (causalité de l'incendie). Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants susvisés avec les entreprises concernées.

■ **DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 AU BUDGET 2013**

Monsieur le Maire est autorisé à effectuer les virements de compte à compte dans le budget 2013 d'un montant de 52 380 €. Ces transferts n'impactent pas l'enveloppe globale du budget de la commune.

■ **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LA 57^{ÈME} EDITION DE LA COUPE GORDON BENNET 2013**

Le Grand Nancy a accueilli la 57^{ème} édition de la Coupe aéronautique Gordon Bennet organisée à Nancy du 22 au 31 août en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle et la Fédération Française d'Aérostation.

A cette occasion, la MJC Beauregard a organisé pour les jeunes et dans chaque commune du Grand Nancy, une journée d'animation ayant pour thème les montgolfières. Cette journée a eu lieu à Houdemont le 19 août, 14 jeunes Houdemontais ont participé à cette animation.

Le Conseil Municipal a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à la MJC de Nancy Beauregard organisatrice de cette manifestation.

■ **TAXE D'HABITATION - ABATTEMENT SPÉCIAL EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES OU INVALIDES**

Les dispositions de l'article 1411.II.3 bis du Code Général des Impôts permettent au Conseil Municipal d'instituer un abattement spécial de 10 % de la valeur locative moyenne des habitations en faveur des personnes handicapées ou invalides.

Pour bénéficier de cet abattement, le redevable de la taxe d'habitation doit satisfaire à au moins une des conditions suivantes :

- 1 - Être titulaire de l'allocation supplémentaire d'invalidité mentionnée à l'article L.815-24 du code de Sécurité Sociale.
- 2 - Être titulaire de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée aux articles L.821-1 et suivants du code de la Sécurité Sociale.
- 3 - Être atteint d'une infirmité ou d'une invalidité l'empêchant de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence.
- 4 - Être titulaire de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L.241-3 du code de l'Action Sociale et des Familles
- 5 - Occuper son habitation principale avec des personnes visées ci-dessus aux points 1 et 4.

Le redevable de la taxe d'habitation doit établir, avant le 1^{er} janvier de la première année au titre de laquelle il doit bénéficier de l'abattement, une déclaration comportant tous les éléments justifiant de sa situation au regard des conditions énoncées ci-dessus. Se renseigner en Mairie.

Le Conseil Municipal instaure l'abattement spécial de 10% sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides.

■ **VOTRE MESSAGEUR**

Vous pouvez consulter les « **Messageur** » parus depuis janvier 1988 sur le site internet de la Ville :

<http://houdemont.fr>

Autres informations

TÉLÉPHONES UTILES - DÉPANNAGES URGENTS

Dépannage gaz GRDF 24h/24	0 800 473 333
Dépannage électricité ERDF 24h/24	0 972 675 054
Dépannage éclairage public	03 83 91 83 58

HORAIRES BUS « RÉSEAU STAN »



Les horaires de bus des lignes **4 - 7 - 10 - 14 - 15** et des lignes scolaires **L** (desserte lycée Stanislas depuis Ludres et Vandœuvre) et **M** (desserte lycée Stanislas depuis Fléville, Heillecourt, Jarville la Malgrange et Vandœuvre) sont à la disposition des usagers à l'accueil de la Mairie.

Dernière minute : suite à plusieurs réunions des Maires des communes desservies par le Réseau Stan, des services transports urbains Grand Nancy et des responsables de TransDev, il a été décidé que le nombre de bus sera augmenté sur certaines lignes, dont la ligne 7, pour assurer le respect des horaires.

Attention : Actuellement, en raison de mouvement de grève, certains départs de bus sont supprimés, ce qui entraîne des perturbations dans la régularité du trafic.

TRAVAUX

La période estivale a été mise à profit pour réaliser divers travaux sur la commune, dont les principaux sont :

- Installation d'une porte automatique et remplacement du grand portail à la Ronchère.
- Mise en place de la porte coulissante (accès PMR) dans la Hall de la Mairie.
- Réfection du lavoir.
- Remplacement du plafond d'une salle de classe et mise aux normes de l'électricité dans les autres salles à l'école maternelle.

D'autres travaux sont programmés cet automne : Travaux d'isolation au complexe sportif, réfection de la façade de la Mairie, éclairage du parking et tennis couvert au Mancès, divers travaux de voirie par la Communauté Urbaine et plusieurs interventions suite aux observations faites par certains habitants lors de la visite du Maire et des élus dans les quartiers. Les interventions plus lourdes seront inscrites au budget 2014.

Enfin, le planning des travaux engagés à la salle Polyvalente suite à l'incendie de 2012 est respecté. La réouverture est prévue début octobre.

Madame Marie-Paule Lecomte nous a quittés à l'âge de 75 ans. Madame Lecomte a fait partie du Conseil Municipal de 1977 à 1983 alors conduit par Monsieur Robert Edel.

Le Maire, ses adjoints et les membres du Conseil Municipal adressent leurs sincères condoléances aux membres de sa famille et à ses proches.

Culture

A LA BIBLIOTHÈQUE

A la Bibliothèque Municipale, 2 allée Gaston Lelièvre, vous trouverez un grand choix de livres, bandes dessinées, revues, documents, CD et DVD pour tout âge et tout public.



Pour les passionnés d'histoire locale, le Cercle d'Études Locales met à votre disposition des revues et documents sur l'histoire du village de Houdemont et plus largement sur la Lorraine.

Les enfants bénéficient, eux aussi, d'un vaste choix, les livres peuvent être consultés sur place ou prêtés.

Nouveau : Désormais, la Bibliothèque Municipale dispose d'un rayon d'ouvrages imprimés en très gros caractères.

■ Les heures d'ouverture

- Pendant l'année scolaire :

- les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 16h à 18h,
- les jeudis de 17h à 19h.

- Pendant les congés scolaires :

- les lundis, mardis, mercredi et vendredi de 16h à 18h,
- les jeudis de 17h à 18h.

■ Les prêts

Les CD et DVD sont prêtés pour une durée limitée à une semaine maximum. Les enfants de moins de 15 ans devront être accompagnés de leurs parents.



■ Le portage à domicile

Pour les personnes à mobilité réduite, la **Bibliothèque Municipale** propose le portage à domicile, pour cela un simple appel téléphonique aux heures d'ouverture de la Bibliothèque (03 83 56 21 22).

■ Une grande diversité

Chaque année le catalogue de la Bibliothèque Municipale s'enrichit, et, si toutefois un titre n'était pas disponible sur place, il peut être obtenu sur simple demande grâce au partenariat avec la Bibliothèque Départementale.

Les CD et DVD, (musiques, films, spectacles, documentaires, etc.) sont renouvelés chaque trimestre et sur demande, comme pour les livres, la bibliothèque peut vous obtenir un titre non présent en rayon.

L'inscription est totalement gratuite

(à la bibliothèque)

Un petit livret d'accueil est disponible à la Bibliothèque et à l'accueil de la Mairie.

■ Heure du Conte

Les enfants de 3 à 7 ans sont conviés à la Bibliothèque Municipale pour l'« Heure du Conte » qui se tient désormais tous les premiers mercredis de chaque mois de 16h30 à 17h15.

Les prochains rendez-vous :

- 2 octobre,
- 6 novembre,
- 4 décembre.



ATELIER MÉMOIRE

- Où en êtes vous avec votre mémoire ?



Dans la lignée de l'atelier Équilibre, le CCAS met en place à la rentrée un **ATELIER MÉMOIRE**.

Cet atelier appelé «GYM'MEMOIRE» est ouvert à toutes personnes sédentaires de 60 à 85 ans.

Il est organisé par la Municipalité en lien avec le Comité Départemental de la Gym Volontaire et l'association GV de Houdemont.

Une réunion d'information aura lieu

le mardi 17 septembre 2013 à 14h en mairie

afin de vous présenter les modalités d'organisation de cet atelier.

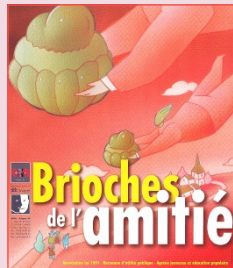
Il y aura 12 séances (1 par semaine) qui s'échelonneront jusqu'à début 2014, elles se tiendront les mardis de 15h à 16h30.

BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Samedi 12 octobre 2013 à partir de 9h, des bénévoles se présenteront au domicile des Houdemontais pour vendre les « Brioches de l'amitié ».

Cette opération annuelle est organisée par l'AEIM - Adepei 54. Les fonds ainsi récoltés seront utilisés pour une action de solidarité.

La brioche de l'amitié une opération emblématique, un engagement de l'AEIM.



DÉFIBRILLATEURS - DEVEZ-VOUS SVP

■ **Sauver une vie.** Merci aux SVP (Sauveteurs Volontaires de Proximité) Houdemontais qui assurent aujourd'hui, au sein de l'association « Grand Nancy Défi'b »; la permanence pour intervenir rapidement en cas d'alerte cardiaque (uniquement sur appel du SAMU).

L'effectif actuel de nos SVP est insuffisant pour couvrir toutes les plages horaires. Devenez, vous aussi Sauveteur Volontaire de Proximité.

Renseignez-vous auprès de Bernard BERNARDOFF au 03 83 54 37 39.

Formation gratuite assurée.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chantiers Nature

Le prochain Chantier Nature va permettre un élagage des sentiers du coteau, la mare fera l'objet d'une amélioration et l'espace autour de la source sera nettoyé pour préparer la Fête de la Nature du 6 octobre.



Les Chantiers Nature s'adressent à toutes les bonnes volontés qui veulent donner « un coup de main » à la biodiversité.

Ils sont organisés par la municipalité en partenariat avec les « Croqueurs de Pommes de Lorraine, les Ruchers Houdemontais et les Randonneurs Houdemontais ».

Voici les Prochaines dates :

Vendredi 13 septembre et vendredi 27 septembre

Les horaires sont généralement de 9h à 12h. Pour tout renseignement et précision sur le lieu des rendez-vous, consulter le site houdemont.fr.

Rendez-vous du Développement Durable

Prochain Rendez-Vous du Développement Durable :

Jeudi 26 septembre 2013 18h en Mairie

« L'Agriculture Biologique »

Projection du film « La Belle Bio », échanges avec des agriculteurs Bio-locaux dont Michel GOUJOT viticulteur à LUCEY.

Le film donne la parole à des paysans lorrains qui ont décidé de s'orienter vers cette agriculture et qui nous expliquent leur installation, leur reconversion.

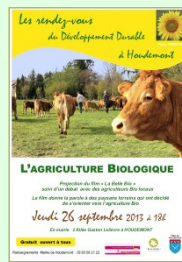
La conférence débat est organisée par la municipalité en partenariat avec le Centre des Groupements des Agrobiologistes de Lorraine dans le cadre de la semaine « le Bio local, c'est l'idéal ».

Nature en Fête

**Dimanche 6 octobre à partir de 14h
à la source du Fonteno**

Trois associations « les Croqueurs de Pommes de Lorraine », « les Ruchers Houdemontais » et « les Randonneurs Houdemontais » proposent des animations gratuites pour petits et grands dans le coteau du Fonteno. Le programme des 12 associations présentes va des petites balades découverte des sentiers, des vergers, des ruchers, à la dégustation de miel et de jus de pommes pressées sur place, d'un sentier pieds nus pour les enfants, d'un parcours « naturaliste junior » et de nombreuses surprises.

Buvette et ambiance musicale.



FÊTE PATRONALE - LA SAINT - GOËRIC

Chaque année, le 3^{ème} dimanche de septembre, l'ARPAH (Association des Retraités et Personnes Âgées de Houdemont) avec la participation du Comité des Fêtes perpétue la traditionnelle Fête Patronale : **La Saint Goëric**.

A cette occasion, se déroulera, le **Concours de jeu Quilles**

**Le dimanche 15 septembre de 15h à 18h
au terrain de jeux de l'Épinette**

Inscription sur place, de nombreux lots à gagner.

